

Les Associations de Parents d'Elèves
du groupe scolaire Bonneveine
Mpe13-maternelle Bonneveine
Mpe13-Bonneveine 1
ADPF, Mpe13-Bonneveine 2
52, boulevard du Sablier
13008 Marseille
freinetmarseille8@gmail.com

A l'attention de :

Mme Carine Caule
Adjointe déléguée à la petite enfance, aux écoles et aux crèches
Mairie des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements de Marseille

Marseille, le 13 juillet 2016

Objet : Sécurité de l'accès au groupe scolaire Bonneveine

Madame,

La reconstruction du gymnase du Sablier s'achève. Les associations de parents des trois écoles demandent à ce que soit ré-ouvert le passage piétonnier entre l'impasse Bonfils au niveau de l'Auberge de Jeunesse et le groupe scolaire utilisé avant les travaux.

Du fait des travaux du gymnase, la fermeture de ce passage et la mise en place d'un accès unique côté Sablier a accru la circulation sur le boulevard aux heures d'entrée et de sorties d'école, principalement pour les raisons suivantes :

- Les familles résidant du côté Avenue Joseph Vidal, Boulevard des Vagues, Boulevard du Collet, sont contraintes à un large détour qui rallonge considérablement leur temps de trajet à pied, au point que certaines d'entre elles choisissent dorénavant la voiture.
- Chaque jour de nombreuses familles venant en voiture pouvaient stationner du côté de l'impasse Bonfils et de l'Auberge de Jeunesse. Elles utilisent désormais le boulevard du Sablier.

Comme vous le savez, les places de stationnement proches de l'école sont très insuffisantes pour permettre à toutes les familles véhiculées de pouvoir stationner correctement. Régulièrement, on constate un stationnement anarchique aux abords de l'école. La circulation des enfants déposés seuls sur le trottoir est problématique et nous nous inquiétons du fort risque d'accident généré par cette situation.

Chaque matin, c'est un flux très important de plus de 300 enfants accompagnés ou non d'un adulte qui, pour emprunter l'unique passage piétonnier permettant l'accès aux écoles, côté Sablier, croisent les véhicules autorisées à monter, et doivent contourner celles qui stationnent sur le trottoir.

Dans ce contexte, la réouverture d'un second accès vers le groupe scolaire Bonneveine ne créerait pas de nouveau problème de sécurité. Bien au contraire, il réduirait celui auquel nous sommes confrontés aujourd'hui : **la réhabilitation du passage piétonnier sur l'impasse Bonfils participera à désengorger la circulation du côté du Sablier et à améliorer la sécurité aux abords du groupe scolaire Bonneveine.**

Nous vous remercions par avance de considérer notre demande pour la sécurité de nos enfants et nous restons à votre disposition pour en discuter si nécessaire.

Veillez recevoir, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

Les Associations de Parents d'Elèves du groupe scolaire Bonneveine :

Maternelle Bonneveine
Section locale Mpe13
(Céline Thévenot)

Elémentaire Bonneveine 1
Section locale Mpe13
Magali Fontan)

Elémentaire Bonneveine 2
ADPF et section locale Mpe13
(Gaëlle Blandin)

